

Séance du 27/09/2023

Délibération N°270923/05

Nombre de conseillers en exercice :	47
Présents : ...	38
Excusés :	4
Pouvoirs : ...	5
Votants : ...	43
- dont « pour »: ...	43
- dont « contre »: ...	0
- dont abstention :	0

Le 27 septembre 2023 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 21 septembre 2023, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à DUHORT BACHEN.**

Présents : Mrs et Mmes, LAGRAVE Xavier, POMIES Claude, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, MECHIN Isabelle, SOUC Jean Claude, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, CAZABAN Yves, SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, DEHEZ Gérard, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, SAINT GENEZ Daniel, LAMOTHE Michel, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHERS Philippe, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, SAINT GERMAIN Dominique, MADER Karl, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : BARON Chrystelle, DUBOSC Sonia, LAFARGUE Lionel, BAQUIE Pascal,

Pouvoirs : ASSIBAT Marie à LAGRAVE Xavier,
LAFFITTAU Corinne à MECHIN Isabelle,
BARRAUD Danielle à DARRIEUMERLOU Nathalie,
MARTIN Didier à BARRAILH-LAFARGUE Vincent,
BERDOULET Cédric à DUCONGE Joëlle,


Objet : Budget principal : décision modificative n° 1

M. le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir une décision modificative afin de prendre en compte les ajustements suivants :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article (Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
165-90 : Cautionnement	350,00	021 : Virt de la section de fonctionnement	4 750,00
2188-90 : Autres immobilisations	-350,00		
2152-822-op 202301 : Voirie 2023 Revêtements	-200 000,00		
21538-822-op 202301 : Voirie 2023 Réseaux	200 000,00		
27638-01 : Avance du budget principal à ZAE Bassia	4 750,00		
Total dépenses :	4 750,00	Total recettes :	4 750,00

 FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
739118-01 : Autre reversement de fiscalité (TH)	57 051,00	73223-01 : FPIC	106 056,00
7398-01 : Atténuation produits Fraction TVA régul 2022	14 255,00		
64131-251 : Salaires contractuels	10 000,00		
64111-321 : Salaires titulaires	15 000,00		
64111-020 : Salaires titulaires	5 000,00		
023 : Virt à la section d'investissement	4 750,00		
Total dépenses :	106 056,00	Total recettes :	106 056,00
Total Dépenses	110 806,00	Total Recettes	110 806,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les modifications d'ouverture de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président
Philippe BRETHERS